

Communiqué de presse

La Caisse d'Épargne innove avec le lancement de son Prêt à Impact dédié aux entreprises et aux acteurs de l'ESS

Saint-Malo, le 6 septembre 2022

La Caisse d'Épargne crée un Prêt à Impact spécifiquement conçu pour les PME, ETI et acteurs de l'Économie sociale et solidaire afin de valoriser leur engagement environnemental ou social. Le premier Prêt à Impact Entreprise Caisse d'Épargne a été signé aujourd'hui à Saint-Malo avec l'entreprise Gaïago, greentech spécialisée dans la revitalisation des sols agricoles et des agrosystèmes.

Grâce à ce nouveau Prêt à Impact, la Caisse d'Épargne encourage les efforts des entreprises dans la prise en compte de critères extra-financiers plus ambitieux pour leurs activités. Pour chaque Prêt à Impact, l'entreprise cliente choisit une thématique sociale ou environnementale ainsi qu'un indicateur définis par la Caisse d'Épargne sur lesquels elle souhaite se positionner.

Le dispositif ainsi que la pertinence des indicateurs choisis par la Caisse d'Épargne ont été audités par Moody's ESG Solutions, l'un des leaders mondiaux dans les analyses ESG (Environnement, Social et Gouvernance).

Le prêt à impact, un modèle de financement vertueux

Chaque année, et pendant toute la durée de vie du prêt, l'atteinte d'un objectif de performance extra-financier déclenche le calcul d'une bonification. Si l'objectif fixé est atteint ou dépassé, l'entreprise bénéficie d'une bonification du taux reversée par la Caisse d'Épargne. Si l'objectif n'est pas atteint, le taux contractuel est appliqué, sans aucune pénalité.

L'autre caractéristique de ce prêt est d'encourager les entreprises à reverser tout ou partie de la bonification à une association en lien avec la thématique sélectionnée. Pour sceller leur engagement mutuel, le prêt fait alors l'objet d'une convention tripartite entre la Caisse d'Épargne, l'entreprise et l'association bénéficiaire. L'association soutenue pourra donc percevoir chaque année tout ou partie de la bonification si l'objectif est atteint.

Signature du 1^{er} Prêt à Impact Caisse d'Épargne Entreprise réalisé en France avec Gaïago

Ce premier Prêt à Impact Entreprise Caisse d'Épargne signé aujourd'hui avec l'entreprise bretonne Gaïago, d'un montant de 1 M€ sur 5 ans, participe aux besoins de financement sur le plan matériel et humain (recrutement, communication, générations de données, sourcing fournisseurs, investissement productif...) des projets de l'entreprise qui visent à accélérer la transition agro-écologique. Le programme Gaïago Carbone, lancé en 2022, aide les agriculteurs à accélérer la revitalisation de leurs sols grâce aux revenus liés au stockage du carbone.

Cette offre est compatible avec tous les types de cultures et permet aux agriculteurs de percevoir, en plus de tous les bénéfices agronomiques du produit, un revenu additionnel issu des crédits carbone générés.

Grâce à ce dispositif de financement novateur, l'entreprise Gaïago pourra bénéficier d'une bonification dès lors que l'objectif fixé sera atteint.

Dans la continuité de son programme carbone dont 100 % des bénéfices sont donnés aux agriculteurs engagés dans la révolution agro-écologique (à travers sa société à mission dédiée aux solutions de financement de la transition agro-écologique), Gaïago choisit de reverser l'intégralité de la bonification du Prêt à Impact à ses clients agriculteurs utilisateurs.

« La Caisse d'Epargne, fidèle à ses valeurs d'utilité et de solidarité, poursuit sa mobilisation en faveur du développement économique et social des territoires. Avec ce nouveau Prêt à Impact, elle souhaite accompagner les entreprises et les acteurs de l'ESS dans la réduction de leur empreinte environnementale et les soutenir dans leur engagement social. Ce modèle de financement vertueux contribue de façon très concrète et incitative au développement de projets plus responsables », souligne **Pascal Pouyet, directeur du Développement Caisse d'Epargne**.

« Avec plus de 100 millions de crédits pour accompagner la transition énergétique depuis le début de l'année, la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire est un acteur régional très impliqué dans le financement de ces projets. Avec le Prêt à Impact, nous encourageons les entreprises à définir et atteindre de nouveaux objectifs environnementaux et sociaux », indique **Christophe Pinault, président de la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire**.

« Chez Gaïago, nous avons la conviction que l'innovation agronomique est la clé de la transition écologique, et nous mettons toute notre énergie au service du monde agricole, des filières agro-alimentaires et de la planète. Nous pensons aussi que les critères de performance extra-financiers aident tous les acteurs à unir leurs forces et leurs innovations pour mener la transition écologique. Avec le Prêt à Impact Entreprise Caisse d'Epargne, nous irons encore plus loin dans le stockage de carbone dans les sols agricoles », commente **Michel Funfschilling, directeur général de Gaïago**.

À propos de l'entreprise Gaïago


Gaïago est une société bretonne créée en 2014 qui fournit des solutions innovantes - basées sur l'activation sélective de la microbiologie - principalement dans les sols, mais aussi autour de la graine et sur la plante, en vue de revitaliser les agrosystèmes. La société a mis au point des solutions uniques comme le premier prébiotique des sols.

Ce produit permet de réveiller et de développer les micro-organismes bénéfiques du sol et de générer ainsi de nombreux bénéfices agronomiques, nutritionnels et environnementaux. Les produits Gaïago sont universels et sont actuellement distribués dans 8 pays en Europe.

Gaïago, entreprise basée à Saint-Malo, a pour objectif de mettre en œuvre, avec ses partenaires, la revitalisation des sols et des agrosystèmes.

Gaïago fait partie de la première promotion FrenchTech Agri20 et est labellisée Greentech Innovation par le Ministère de la Transition Écologique. Son produit NUTRIGEO fait partie des 1000+ solutions internationales propres, durables et rentables de la Fondation Solar Impulse.

 www.gaiago.eu

 [@gaiago_agri](https://twitter.com/gaiago_agri)

À propos de la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire

Acteur bancaire mutualiste, la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire est une banque de proximité avec 370 agences et 14 centres d'affaires. Elle mobilise 2 800 collaborateurs au service de 1,5 million de clients dont 474 400 sociétaires. La Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire répond aux besoins de toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, associations, organismes de logements sociaux, professionnels de l'immobilier, secteur public et économie mixte. Elle dispose de structures spécialisées dans les domaines du capital-investissement, du crédit-bail immobilier, de l'ingénierie financière, la viticulture, le nautisme et le tourisme. En 2021, elle a accordé 6,5 Md€ de financements pour accompagner 80 000 projets. Banque de référence solide, son encours d'épargne est de 40,8 Mds€ et son encours de crédits de 26,2 Mds€.

À propos de Caisse d'Epargne

Les 15 Caisses d'Epargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 18,2 millions de clients (dont 4,5 millions de sociétaires), elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Epargne font partie du Groupe BPCE, 2e groupe bancaire en France.

Contacts presse Groupe BPCE - Caisse d'Epargne

Fanny Kerecki – fanny.kerecki@bpce.fr - 06 17 42 16 33
Christophe Gilbert – christophe.gilbert@bpce.fr - 06 73 76 38 98

groupebpce.com



caisse-epargne.fr



Contacts presse Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire

Laurence Renaud - laurence.renaud@cebpl.caisse-epargne.fr - 06 15 96 39 24
Romain Bailbe - Romain.bailbe@cebpl.caisse-epargne.fr - 06 68 52 52 82

Contact presse Gaïago

Priscille Reneaume – preneaume@prcommunication.fr - 06 33 49 33 11